



## NOTRE ACTUALITÉ EN IMAGES



# EDITORIAL

Par Hubert Tassin  
Président des PP

Janvier 2023 • N° 17



### Entre inquiétude et optimisme

Lors de mon intervention à l'Assemblée Générale des PP, comme dans les propos des autres membres du Conseil d'Administration, nous avons voulu faire preuve d'optimisme, mettre en valeur les points positifs que nous propose l'actualité. N'est-ce d'ailleurs pas le propre d'un propriétaire ou d'un éleveur de chevaux de courses que de faire preuve de confiance en l'avenir et d'espérer de futures victoires ?

Pour autant, l'ambiance ne pouvait être résolument optimiste. Ces derniers temps, beaucoup de nos interlocuteurs nous parlent de la réduction du nombre de courses, portant exclusivement sur les épreuves courues en province, du versement tronqué de 5% des primes propriétaires en plat, des attaques incessantes contre la discipline de l'Obstacle malgré les promesses des candidats élus lors des dernières élections, du niveau des allocations qui peinent à retrouver ceux d'il y a plus de cinq ans.

Au moment où beaucoup évoquent l'année électorale qui s'annonce pour France Galop, c'est d'abord le bilan de la mandature qu'il va falloir dresser. Avec une aggravation du déficit de chevaux à l'entraînement sur le sol français, on a le sentiment très net que la confiance n'est pas au rendez-vous.

H.T.

### LES ALLOCATIONS 2023



*Faut-il se réjouir de la position volontariste de France Galop de budgéter une augmentation des allocations pour 2023 à 3,7% ? Bien sûr il s'agit d'un retour à la croissance après avoir payé -cher- les effets de la politique de contraction de l'offre mise en œuvre au PMU avec la bénédiction de ses administrateurs.*

*Pourtant il n'y a pas de quoi pavoiser quand on compare l'évolution des allocations sur le moyen terme. Nous retrouvons en 2023 un niveau d'allocations supérieur de seulement 2,5% à celui de 2014. En 7 ans, les coûts ont évolué dans une bien autre proportion et notamment les frais de pension tributaires pour une part importante des coûts de main d'œuvre.*

*Ajoutons à cela une mesure que France Galop a évité de trop commenter : Depuis quelques années afin d'éviter un dérapage du budget « primes propriétaires » il a été*

convenu de ne distribuer que 90% de l'enveloppe et de réajuster les versements en janvier de l'année suivante en fonction des sommes déjà distribuées. Si en obstacle, le versement des 10% manquant a pu être distribué, en plat seul 4,94% de complément au lieu de 10 a fait l'objet d'un versement. Cela représente quand même près de 4 millions d'euros d'allocations retirés aux seuls propriétaires de chevaux français.

Cela aurait sans doute justifié plus de transparence. Chacun a pu constater que dans les épreuves de plat les plus richement dotées, les chevaux « FR » n'ont pas été très compétitifs ce qui laissait imaginer que l'enveloppe des primes n'était pas excessivement affectée. Une communication adaptée n'aurait pas fait de mal.

## EFFECTIFS A L'ENTRAÎNEMENT

France Galop s'inquiète à juste titre de la baisse de plus en plus préoccupante du nombre de chevaux à l'entraînement. Mais n'est-ce pas là le résultat d'une politique de programmes sans doute excessivement concentrée ? Depuis de nombreuses années nous suggérons de renforcer la base de la pyramide afin d'attirer plus de propriétaires, plus d'associés dans les écuries de groupe. L'une des armes de cette politique viendra des handicaps qui permettent au plus grand nombre d'avoir une chance de tirer son épingle du jeu. Il se murmure dans les instances, que nous pourrions être entendus. Mais que de temps perdu !



Autre piste de réflexion proposé par les PP : l'animation des hippodromes. Beaucoup de gens disent s'ennuyer sur les hippodromes. Pas sur les hippodromes ruraux, à l'ancrage territorial fort, mais sur les grands sites et notamment ceux de France Galop. On s'ennuie aux courses, la restauration est mal adaptée, l'ambiance peu festive, les tribunes souvent vides. Pour la plupart des propriétaires, les courses sont un loisir. On doit s'y amuser, pouvoir y recevoir et partager sa passion. Il y a un chantier important sur lequel nous ne sommes pas entendus.



Adrien Montoille

Toujours dans l'optique de faire des courses un loisir attrayant, il serait temps d'entendre et de tenir compte des critiques exprimés par de nombreux propriétaires au sujet des petites tracasseries administratives de la vie quotidienne qui rendent la vie du propriétaire semée d'embûches. C'est la raison pour laquelle les PP vont lancer dans les jours qui viennent une vaste enquête visant à lister tous ces « irritants » auxquels les propriétaires sont confrontés et qui seraient si simples à résoudre. Adrien Montoille, vice-président des PP chargé des Propriétaires, est à la manœuvre avec un objectif : faire des propositions concrètes, simples à mettre en place. Restera là encore à être entendu !

Le déclin n'est pas une fatalité et le repli sur soi ne peut être une solution. C'est pourquoi les PP se sont élevés contre la suppression de courses qui prennent acte de la baisse des effectifs à l'entraînement sans pour autant constituer une stratégie de relance.

### UNE CAMPAGNE D'ADHESION AUX PP

#### Bulletin d'adhésion



Je souhaite adhérer à l'Association « Les P.P. Province Paris pour le Galop Français »

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Ville..... Code Postal.....  
Tél..... Fax.....  
Email.....

Je suis membre de France Galop en tant que

- Propriétaire  Éleveur  Jockey, Gentleman Rider, Cavalière  
 Permis d'entraîner  Entraîneur  Autre

N° de compte France Galop (indispensable pour bénéficier de l'assurance responsabilité civile).....

Date..... Signature :

Si vous êtes déjà membre des PP, utilisez ce bulletin pour faire adhérer un ami.

Contact : 01 46 21 80 82 • [contact@lespp.fr](mailto:contact@lespp.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

Les PP, Province Paris pour le Galop Français, Association Française de Propriétaires et Éleveurs.  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Statuts déposés à la Préfecture de Paris. Statuts complets sur demande.

*La plupart des instances des courses restent muettes ou ne communiquent qu'entre ses membres. Depuis longtemps les PP axent au contraire leur communication vers ceux qui ne partagent pas forcément leur avis ou se tiennent à l'écart des grands débats. C'est ainsi qu'un bulletin d'adhésion accompagné d'un courrier argumenté signé par Hubert Tassin a été adressé à plus de 7000 propriétaires et éleveurs. Depuis cet envoi, plusieurs dizaines d'entre eux ont déjà rejoint nos rangs et nous en sommes très heureux. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous faire entendre.*

*Un mailing spécifique pour les propriétaires et éleveurs du Sud-Est a part ailleurs été envoyé à l'initiative du Président des PP pour le Sud Est, propriétaire et actif Permis d'Entraîner, Éric Bernhardt*



Éric Bernhardt

*Et puisqu'il s'agit de communiquer le plus largement possible, notons que nous avons eu le plaisir, au mois de d'août, de publier notre 400<sup>ème</sup> numéro du Grain de Sel, adressé très au-delà de nos membres à près de 3000 lecteurs. Ce bulletin hebdomadaire est, quant à lui, adressé uniquement par e-mail.*



29 rue Claude Terrasse 75016 Paris  
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

### ÉLECTIONS AU GALOP : 2023

*L'année 2023 sera une année d'élection afin de désigner les représentants des acteurs des courses dans les différentes instances du Galop au niveau national comme régional.*

*Au cours de notre AG, il a été évoqué une participation active des PP à ces élections et la volonté exprimée de jouer un rôle concret – et dans un esprit de relance – au sein de la gouvernance nouvelle qui devra se mettre en place à France Galop à compter de 2024. Nos listes, ouvertes à d'autres associations qui partagent nos convictions, feront une place importante à de nouvelles personnalités dans un esprit d'ouverture et afin de mettre en place un dynamisme retrouvé pour le Galop.*

### LES ÉTALONS

*Chaque année l'Assemblée Générale des PP est l'occasion d'un tirage au sort de saillies organisé par notre vice-président « éleveurs » Baudouin de La Motte Saint Pierre grâce à la générosité de nombreux haras et propriétaires d'étalons que nous remercions vivement pour leur fidélité à cette opération annuelle de notre association.*



Une cinquantaine de saillies a ainsi été proposée à nos adhérents au début du mois de janvier : **AFFAIRE SOLITAIRE, BARASTRAIGHT, BIRCHWOOD, BLEK, CAPTAIN CHOP, CLOVIS DU BERLAIS, EARNSHAW, ECOLO, ECTOT, ELVSTROEM, FIGHTING IRISH, FREE PORT LUX, FRENCH FIFTEEN, GARY DU CHENET, GENGIS, GUENDALE'S STAR, GUTAIFAN, HOT STREAK, JOHNNY BARNES, KING EDWARD, LACCARIO, LE BRIVIDO, LUCKY TEAM, MAGNETIC JIM, MAKALOUN, MARTINBOROUGH, MR OWEN, NON DE D'LA, NA HAS, NIRVANA DU BERLAIS, NON RIEN DE RIEN, POLARIX, ROBIN DU NORD, ROB ROY, ROMAN CANDLE, PENNY'S PICNIC, SHALABINI, SILVERWAVE, SPANISH MOON, SIR RON PRIESTLEY, STELLAR MASS, THE ANVIL, TIBERIAN, TIN HORSE, TORNIBUSH, VICTORY SONG, WELTSTAR, WILLYWELL, WONDERFUL MOON, ZANZIBARI.**



Les AQPS et les PP lors d'une édition précédente de la Route des Étalons

*Depuis plus d'une décennie, le nombre d'étalons sur le sol français s'est développé et il est nécessaire d'en assurer la promotion. La réussite du Salon des Étalons du Lion d'Angers est à cet égard une très bonne chose. Il en va de même de la Route des Étalons organisée en Normandie par le Syndicat des Éleveurs et dont les PP ont été longtemps un fidèle partenaire. Ce ne fut pas le cas pour l'édition de janvier 2023, sans qu'on ne nous en prévienne. Dommage que la politique prenne le pas sur l'intérêt général.*

### HOMMAGES

*Une Assemblée Générale est souvent – hélas – l'occasion de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés. Notre réunion consacrée à l'exercice 2022 n'a pas dérogé à la règle et Hubert Tassin a notamment tenu à évoquer la mémoire de trois membres des PP qui auront été des compagnons de route particulièrement présents ou actifs dans leur domaine et fidèles à notre association.*



Charles Ordinis



Daniel Lassaussaye

*Ce fut le cas de Charles Ordinis, propriétaire associé, touchant aussi à l'élevage en association avec le Haras du Pley notamment. Il siégea de nombreuses années au Comité des PP. Erick Bec de La Motte fut un éleveur investit, fidèle membre des PP et dont certains produits brillent encore régulièrement sur nos hippodromes. Enfin, la mémoire de Daniel Lassaussaye fut unanimement saluée. Propriétaire, éleveur, étalonnière, élu local, administrateur des PP et notre représentant au Comité de France Galop, il fut un acteur dynamique du monde des courses et de la formation des jeunes.*

*Cette newsletter est uniquement diffusée par e-mail.*

*Comité de rédaction : Hubert Tassin – Adrien Montoille – Georges de Certaines – Jean-Jacques Chiozzi – Éric Péchadre – Jean d'Indy – Amaury de Soultrait.*